



**Rapport de situation sur la stratégie régionale pour la santé et
l'environnement 2014-2019**

Introduction

1. En 2013, la soixantième session du Comité régional de la Méditerranée orientale a approuvé la stratégie régionale pour la santé et l'environnement ainsi que le cadre d'action 2014–2019 (résolution EM/RC60/R.5). Le Comité a prié l'OMS de fournir un appui technique aux États Membres pour adapter et mettre en œuvre la stratégie régionale ; d'établir des partenariats avec les organisations des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernées pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie ; de surveiller les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie et d'en rendre compte au Comité régional tous les deux ans.

2. L'OMS fournit un appui technique aux pays dans le cadre de l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux pour l'environnement qui sont fondés sur la stratégie régionale. Lors d'une réunion régionale organisée en décembre 2014, l'OMS et les pays ont adopté un cadre pour la mise au point de plans d'action nationaux fondés sur la stratégie régionale. Plusieurs pays de la Région ont finalisé leur cadre d'action national pour la mise en œuvre de la stratégie ; toutefois, la plupart des pays demeurent au premier stade de la mise en œuvre, à savoir l'identification des équipes de pays pour l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux.

3. Le présent rapport décrit les activités entreprises par l'OMS et les États Membres pour mettre en œuvre la stratégie régionale.

Progrès accomplis depuis 2013

Eau, assainissement et santé

4. Une méthodologie pour l'élaboration au niveau national de politiques sur les besoins sanitaires en matière d'eau ainsi que la riposte au problème de la rareté de l'eau a été mise au point et affinée. Quinze pays ont mis à jour leurs normes nationales pour la qualité de l'eau de boisson sur la base des Directives de qualité pour l'eau de boisson de l'OMS. Huit pays ont adopté des plans pour la sécurité sanitaire de l'eau. Onze pays ont renforcé leur surveillance nationale du secteur de l'eau et de l'assainissement dans le cadre de l'Analyse et l'évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS).

Qualité de l'air et santé

5. Lors d'une consultation organisée à Amman (Jordanie) en décembre 2014, des orientations sur la qualité de l'air, la santé et les estimations de la charge de morbidité ont été communiquées à dix-sept pays. L'action de santé publique face à la pollution de l'air a fait l'objet de discussions lors de la soixante et unième session du Comité régional en octobre 2014 et de la consultation susmentionnée en décembre 2014. Les États Membres se sont engagés à s'attaquer à ces risques en matière de salubrité de l'environnement au sein du système de santé publique, en partenariat avec d'autres parties prenantes. Des experts des secteurs de la santé, de l'environnement et de la météorologie tiendront des discussions concernant l'impact sur la santé du sable et de la poussière transportés par l'air lors d'une réunion régionale qui aura lieu dans le courant de l'année.

Sécurité chimique

6. Les capacités nationales en matière de préparation et de riposte aux événements d'origine chimique ont été renforcées dans plusieurs pays, conformément au Règlement sanitaire international (2005). Un appui technique a également été fourni aux États Membres pour la promotion et la mise en œuvre d'accords environnementaux multilatéraux ainsi que des accords conclus lors d'autres forums axés sur les produits chimiques.

Gestion des déchets et services de salubrité de l'environnement dans les établissements de soins de santé

7. Les États Membres ont renforcé leurs capacités pour répondre aux questions de santé liées à la gestion des déchets solides, y compris les déchets urbains et dangereux. L'accent a été mis sur la gestion des déchets d'activités de soins, en privilégiant les pays qui rencontrent des obstacles majeurs dans l'amélioration des résultats sanitaires pour la population du fait du manque de ressources, de l'instabilité politique et d'autres contraintes complexes au développement. Un cours de formation sur la gestion des déchets d'activités de soins a été organisé en juillet 2015. Les normes en matière de salubrité de l'environnement pour l'accréditation des établissements de soins de santé ont été élaborées et adoptées par les pays du Conseil de coopération du Golfe. Un protocole de contrôle de la salubrité de l'environnement dans les établissements de soins de santé a également été développé en vue d'être testé.

Gestion de la salubrité de l'environnement dans les situations d'urgence

8. Un stock de roulement régional a été créé pour les aspects concernant la salubrité de l'environnement dans les situations d'urgence. Plusieurs prestataires de services de santé dans de nombreux États Membres ont bénéficié d'une formation dans le domaine de la riposte aux accidents liés à une exposition à des produits chimiques. Par ailleurs, des ressources scientifiques et des matériels de formation ont été diffusés dans plusieurs langues. Un objectif majeur de la stratégie était de mettre au point, dans les pays, des profils relatifs à la préparation et la riposte en cas de situations d'urgence liées aux services de salubrité de l'environnement.

Changement climatique et santé

9. Plusieurs États Membres de l'OMS ont examiné le plan mondial de l'OMS sur le changement climatique et la santé lors de la Conférence de l'OMS sur la santé et le climat en août 2014. En outre, le cadre de riposte de santé publique face au changement climatique a fait l'objet de discussions plus approfondies durant la soixante et unième session du Comité régional en octobre 2014. On s'attache actuellement à promouvoir et à adapter le cadre susmentionné dans la Région, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Ligue des États arabes.

10. L'OMS a effectué un examen préliminaire des connaissances en matière de santé et de changement climatique dans la Région, et développe actuellement un manuel de formation destiné aux professionnels de la santé sur l'évaluation de la vulnérabilité du secteur de la santé et l'élaboration de plans d'adaptation.

Développement durable et santé

11. En partenariat avec les organisations régionales concernées (Ligue des États arabes, CESAO et PNUE), l'OMS participe à plusieurs forums en préparation pour les objectifs de développement durable pour l'après-2015, afin de veiller à ce que la santé - et l'environnement - soient au cœur de ces objectifs de développement en tant que précurseurs, résultats et indicateurs de développement durable.

La promotion de l'initiative visant à l'écologie dans le secteur de la santé sera plus activement renforcée à partir de début 2016.

Orientations futures

12. Parmi les défis majeurs dans la Région figurent le manque de capacités techniques en matière de salubrité de l'environnement ainsi que le caractère fragmenté et multisectoriel de la question. Le soutien de l'OMS aux pays de la Région se poursuivra afin de développer les capacités institutionnelles et de renforcer les programmes de suivi et d'évaluation pour les indicateurs et les progrès réalisés dans les domaines identifiés en tant que priorités en matière de salubrité de l'environnement. Sous la direction des ministères de la Santé, des plans d'action nationaux sur la santé et l'environnement seront élaborés et mis en œuvre, en partenariat avec les parties prenantes dans les délais convenus, à savoir la période 2014-2019.